

## Employé à toutes les sauces...

Deux termes d'apparence anodine viendraient compliquer la vie de la gent traduisante. Il s'agit des faux-amis *employee* et *employé*.

Rappelons que l'anglais s'attache ici au sens étymologique : *Anyone employed by somebody is his... employee*. C'est le générique dans toute sa splendeur. La langue de Molière retient, elle, *salarié* comme terme générique. À l'origine, c'était une « personne touchant une ration de sel » (ce qui s'appliquait surtout aux militaires).

En français, le participe passé *employé* est resté aussi générique et droitement étymologique que son sosie anglais. **Par contre, le français a spécialisé le sens du substantif *employé*.**

Pour être le plus précis possible, on préconise l'usage de *employé* (= *office employee*) pour les cols blancs ; de *ouvrier* (= *shop employee, factory employee, plant employee*) pour les cols bleus ; et de *fonctionnaire* (= *government employee*), pour les membres de la fonction publique.

Il en découle que *\*employé de bureau* est un calque de l'anglais, renfermant une redondance, puisque l'appellation *employé* tout court suffit amplement. Dans le même ordre d'idées, *\*employé d'usine* est une contradiction dans les termes, vu que les employés se trouvent dans les bureaux. Dans les usines et ateliers, on parlera donc d'*ouvrier*, en évitant la redondance *\*ouvrier d'usine*. Enfin, *\*employé du gouvernement* est une structure doublement fautive, puisqu'elle consiste en deux anglicismes.

Rappelons que, en français, **les trois vocables (*salarié, employé et ouvrier*) sont normalisés**. Voici leurs définitions, empruntées au Petit Robert.

EMPLOYÉ : Salarié qui est employé à un travail plutôt intellectuel que manuel (opposé à *ouvrier*) //.

OUVRIER : Personne qui exerce un travail manuel ou mécanique moyennant un salaire.

SALARIÉ : Personne qui reçoit un salaire, personne rétribuée par un employeur //.

Ailleurs, et dans d'autres contextes, le terme *employee* revêt des sens encore plus restreints :

*Discuss it with your employees* = *Parlez-en à vos subalternes, à votre personnel, à vos collaborateurs* (ici, le possessif sert souvent d'indice...)

*I wonder if he is a supervisor or an employee* (*Je me demande s'il est cadre ou exécutant*).

On recense bien des asymétries et recalibrages pour ces termes, qui feront l'objet d'un autre article.

Chronique terminologique rédigée par Carlos del Burgo, term. a. et trad. a.